

Expositions suisses

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **22 (1935)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Expositions suisses

On s'est trop longtemps accordé à dénier à la Suisse la possibilité de donner un caractère autochtone à ses entreprises officielles dans le domaine de l'art.

Ainsi nos voisins ont-ils encore l'habitude de voir dans les manifestations artistiques de la Suisse allemande une expression, régionale certes, de l'art allemand tout court, et d'être trop prompts à considérer comme françaises celles de la Suisse romande.

Un observateur averti ne saurait cependant s'arrêter à ce classement sommaire, si justifié qu'il puisse d'abord paraître, et rester insensible à tout ce qui distingue une œuvre suisse de ses plus semblables voisines. Cette distinction d'ailleurs devient de plus en plus aisée; la nuance subtile faisant place presque partout à une différenciation marquée.

Le développement de l'art appliqué est le plus caractéristique à ce sujet: les progrès réalisés en graphique commerciale et dans l'aménagement des vitrines, par exemple, amorcèrent entre autre une évolution profonde des méthodes d'exposition alors usuelles pour aboutir au cours de ces dernières années à la créa-

tion d'un véritable style en cette matière. Ce furent des expériences concluantes qui incitèrent commerçants, voire administrations publiques, C. F. F., Postes, offices de tourisme à rechercher la collaboration d'artistes. Le mouvement d'émulation qui en résulta ne tarda pas à doter la Suisse d'une réelle supériorité dans ces domaines de l'affiche, de la réclame et par contre-coup de l'exposition.

Cette supériorité s'exprime dans une nouvelle manière d'exposer un objet qui doit le faire valoir par lui-même sans l'aide plus nuisible qu'utile d'une débauche de décors ou d'une présentation seulement fastueuse; il s'agit en somme de trouver l'unisson entre l'objet exposé et le cadre qui l'entoure sans devoir recourir aux artifices de la décoration.

Nous espérons dans les comptes rendus suivants de deux expositions récentes laisser entrevoir quelque chose des principes nouveaux d'après lesquels elles furent organisées, la publication d'un article sur une troisième exposition («le bain d'hier et d'aujourd'hui») devant être renvoyée à un prochain numéro.

p. m.

Le Pavillon suisse à l'exposition de Bruxelles

Ilôt de sincérité parmi tant d'architecture factice, interruption bienvenue des créations monstrueuses d'une monumentalité déchainée, calme oasis dans les montagnes de plâtre d'une exposition universelle, le Pavillon suisse ne pouvait qu'étonner par sa simplicité sans feinte. L'architecte F. A. S. H. Hofmann de Zurich n'a pas cru devoir contraindre les objets à exposer dans un palais quelconque à l'architecture de commande: c'est le pavillon qu'il a modelé sur eux, ne désirant que les mettre en valeur par une recherche inlassable de l'ambiance voulue, jouant librement avec lumière, couleur et éléments constructifs.

Il était dit qu'il devait se heurter à l'opinion publique, le gros des visiteurs n'étant pas apte à comprendre le pourquoi d'une telle attitude. Certains journaux se sont imprudemment laissés aller à des commentaires dépourvus d'aménités où se lisait une grosse déception dans d'amers reproches. Cette déception si louable qu'elle soit en tant que preuve d'un patriotisme ardent sinon éclairé, dénote avant tout un manque de goût complet et curieusement peu de compréhension pour ce qui est spécifiquement suisse.

En effet les qualités de notre industrie qui lui valurent son renom mondial et qui lui sont plus que jamais nécessaires pour lutter avec la concurrence étran-

gère, ne sont-elles pas précisément la conscience du travail bien fait et l'exclusion de tout bluff? Que cette sobriété et cette économie dans les moyens, qui sont dans tous les domaines une satisfaction pour l'esprit, se trouvent une fois appliquées en architecture, les milieux influents d'une colonie suisse ne sauront qu'exprimer leur désaveu!

Si quelques points prêtent à la critique, c'est le manque de temps qui en est cause. Trois mois seulement avant l'ouverture de l'exposition, était prise une décision et les crédits votés. Les organisateurs, l'architecte et ses aides eurent beau faire de leur mieux, tout ne put être absolument mis au point, ce qui n'enlève d'ailleurs rien à leur mérite et ne porte au pavillon même qu'un préjudice insignifiant. Nous tenons, quoi qu'il en soit, à féliciter ici les autorités fédérales pour leur geste courageux d'avoir confié l'exécution du pavillon représentant la Suisse à un architecte qui sut donner corps aux meilleures tendances de notre architecture actuelle, et eut su résister aux tentations de ceux qui voyaient un chalet abriter machines et montres.

Nous sommes persuadés que le Pavillon suisse sera pour l'élite des visiteurs la représentation la plus belle de notre pays et nous exprimons le vœux que nos pouvoirs publics persévèrent sur cet heureux chemin.